

FUSION DU CONSERVATEUR ET DU DEPOSITAIRE DU FONDS « CARMIGNAC PORTFOLIO » « UNE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS »

Avis aux Actionnaires

Luxembourg, le 31 août 2022

1

INTRODUCTION

Cher Actionnaire,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les Actionnaires de « Carmignac Portfolio » (le « Fonds »).

Par la présente, nous souhaitons vous informer que l'un des fournisseurs de services du Fonds, BNP Paribas Securities Services S.C.A. (« BP2S »), fusionnera avec sa société mère, BNP Paribas S.A. (« BNPP »). Par suite de cette fusion, BNPP reprendra les fonctions de BP2S en tant que Conservateur et Dépositaire du Fonds.

D'un point de vue pratique, cette fusion n'aura aucun impact sur votre investissement. Les aspects opérationnels, organisationnels et commerciaux actuellement en vigueur pour le Fonds ne subissent aucune modification.

Veillez trouver en pièce jointe la communication officielle fournie par BNPP.

Une nouvelle version du prospectus sera publiée en novembre 2022 et intégrera ce changement avec effet rétroactif.

Nous vous informons que le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts, ainsi que le dernier rapport annuel et s'il est publié le rapport semestriel subséquent, sont disponibles en Français, sans frais au siège social du Fonds sis au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, auprès de la société de gestion CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG, 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg et sur le site www.carmignac.com.

Les valeurs liquidatives sont publiées sur les sites www.carmignac.com et www.fundinfo.com.

Service financier pour la Belgique : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour toute question concernant le contenu de la présente lettre, nous vous invitons à vous adresser à Carmignac ou à votre conseiller financier. Si vous êtes un partenaire de distribution de Carmignac, notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Meilleures salutations,

Eric HELDERLE
Administrateur

Lettre d'information aux Investisseurs

Confidentiel

Par courrier

31 août 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de la fusion envisagée de BNP Paribas Securities Services S.C.A. (« **BP2S** ») et de BNP Paribas S.A. (« **BNPP** ») (la « **Fusion** »). En conséquence de cette Fusion, la totalité des actifs, passifs et activités de BP2S sera transférée à BNPP par transmission universelle de patrimoine, et BNPP reprendra toutes les fonctions et fournira tous les services confiés à BP2S et à ses succursales. Au Grand-Duché de Luxembourg, la Fusion se fera par une absorption de BP2S – Luxembourg Branch par BNPP – Luxembourg Branch.

D'un point de vue pratique, cette Fusion n'aura aucun impact sur les flux opérationnels, organisationnels et commerciaux actuellement en vigueur et n'engendrera aucun frais supplémentaires à votre charge. Elle n'affecte en aucun cas les engagements conclus entre BP2S et le Fonds et/ou sa société de gestion, dans la mesure où ils sont entièrement repris par BNPP. Cette Fusion aura toutefois des conséquences pratiques, dont nous souhaitons vous faire part :

1. A compter du 1^{er} octobre 2022, BNPP - Luxembourg Branch reprendra les fonctions de BP2S - Luxembourg Branch en tant que dépositaire du Fonds dans lequel vous investissez ;

Meilleures salutations,

BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, pour le compte du **Fonds**